



Mémorial Normandie-Niemen

Association fondée en 1991, régie par la loi de 1901

N/Réf : PRJM01

Le Bourget, le 12 juillet 2017

Objet : Journée mémorielle

Chers amis bonsoir,

Le 1^{er} septembre 1942 était créé le "Groupe de chasse n° III" dont le commandement a été confié au commandant Joseph Pouliquen et qui prendra le nom de "Normandie" le 15 septembre suivant.

En lien avec le Musée de l'Air et de l'Espace et de l'ambassade de la Fédération de Russie en France, nous vous invitons à venir célébrer le 75ème anniversaire au Bourget **le vendredi 1er septembre 2017 à 14 h 30** au cours d'une cérémonie avec dépôt de gerbes devant la stèle "Normandie-Niemen" sur l'esplanade du Musée de l'Air et de l'Espace.

Au cours de cette cérémonie, et pour le 75ème anniversaire, La Poste fera une présentation des timbres français et russe qui sortiront officiellement le 1er septembre 2017 tant à Paris qu'à Moscou. Vous pourrez si vous souhaitez acquérir le timbre "1er jour" français, vous rendre ensuite à la boutique philatélique "Le Carré d'Encre" située 13 rue des Mathurins à Paris 9ème, jusqu'à 18 heures.

Le lendemain, le samedi 2 septembre, nous envisageons de célébrer nos grands anciens et nos amis qui nous ont quittés au cours de la cérémonie mémorielle que nous organisons chaque année en début septembre.

Elle débutera par une messe du souvenir en la cathédrale Saint-Louis des Invalides à 10 h 30.

Puis nous continuerons par un déjeuner pris en commun vers 12 h 30 à l'Ecole militaire, suivi d'un temps libre pour la visite libre de musées ou autres.

Vous trouverez en pièces attachées les questionnaires de participation à ces différents instants, notamment le questionnaire de participations qu'il vous faudra renvoyer pour la date ultime du 22 août 2017, date de rigueur pour pouvoir vous inscrire au repas pris à l'Ecole militaire.

Enfin la journée se terminera par un dépôt de gerbes et le ravivage de la Flamme Sacrée à l'Arc de Triomphe. Le RDV sera à 17 h 45 à l'angle de l'Avenue des Champs Elysées et de la rue de Tilsit.

Pour ceux qui le souhaiteraient, nous pourrions terminer la journée autour d'un repas au restaurant "Le Monte-Carlo" qui se situe à proximité immédiate de l'Arc de Triomphe de l'Etoile.

TRES IMPORTANT : En raison des règles de sécurité à observer afin de pouvoir accéder à l'Ecole militaire, les réponses doivent nous parvenir avant le 22 août 2017.

Toujours en raison de ces règles de sécurité (Vigipirate et état d'urgence), il n'est plus possible de pénétrer dans l'enceinte de l'Ecole militaire avec les véhicules. Il vous faudra vous garer aux abords de l'Ecole militaire (soit sur la place soit dans les parkings publics).

Bien amicalement



Pierre Roure
Président du Mémorial Normandie-Niemen
pierre001.roure@orange.fr
Tel.+33 6 76 12 00 42

